

Modification

Données générales :	Projet initial (janvier 2021 - complété en février 2021)	↓	Projet modifié (juin 2022)
Région :	Bourgogne-Franche-Comté		Bourgogne-Franche-Comté
Département :	Nièvre (58)		Nièvre (58)
Commune :	Chevenon		Chevenon
Parcelles :	PHASE 1 : A292, A334, A348, A349, A352, A354, A356, A360, A351pp (poste). PHASE 2 : A336, A338, A339, A341, A343, A345 et A357	X	PHASE 1 : A292, A334, A348, A349, A352, A354, A356, A360, A351pp (poste), A336 (partie) . PHASE 2 : A336, A338, A339, A341, A343, A345, A357, A335, A132, A337, A340, A342 et A344
Lieux-dits :	La Grange Des Femmes, Près de Rivière, Pré Dessiert, Chaume des Grèves, Près Rougeot, Champs dessous, Ouche Jaloux, Près de Noues	X	La Grange Des Femmes, Près de Rivière, Pré Dessiert, Chaume des Grèves, Près Rougeot, Champs dessous, Ouche Jaloux, Près de Noues, Prés des rondes
Propriétaire :	Propriétaires Privés (SC LES RONDES)		Propriétaires Privés (SC LES RONDES)
Demandeur :	SOLEIL ELEMENTS 10 (SPV 100% ELEMENTS)		SOLEIL ELEMENTS 10 (SPV 100% ELEMENTS)
Exploitant actuel (2021) :	EQIOM : Exploitation		EQIOM : Exploitation
Exploitant futur (2023) :	EQIOM : Fin d'exploitation. ELEMENTS : Phase 1		EQIOM : Fin d'exploitation. ELEMENTS : Phase 1
PHASES du projet :	PHASE 1 : 2022, PHASE 2 : 2024	X	PHASE 1 : 2023, PHASE 2 : 2025
Durée de l'exploitation :	30 ans		30 ans
Scénario de fin d'exploitation n°1 :	Démantèlement total, remise en état des terrains et recyclage du matériel ;		Démantèlement total, remise en état des terrains et recyclage du matériel ;
Scénario de fin d'exploitation n°2 :	Exploitation prolongée (nouveaux équipements, recyclage des anciens et volonté locale)		Exploitation prolongée (nouveaux équipements, recyclage des anciens et volonté locale)
Exploitant futur (2024-2054) :	ELEMENTS : Phase 1 & 2 (30 ans)		ELEMENTS : Phase 1 & 2 (30 ans)

Emprises :			
DETAILLE AUTRE ONGLET			

Données énergétiques :			
Productible du projet :	1200 kWh/kWc/an		1200 kWh/kWc/an
Production d'électricité annuelle du projet :	30 500 000 kWh	X	29 750 000 kWh
Equivalent en terme de foyers alimentés annuels :	10 400 foyers français	X	10 150 foyers français
Equivalent en terme d'habitants alimentés :	22 880 habitants	X	22 320 habitants
Economie de CO2 équivalent annuelle :	2100 tonnes CO2eq/an	X	2 050 tonnes CO2eq/an
Economie de la combustion annuelle de charbon :	4335 tonnes de charbon évités/an	X	4 230 tonnes de charbon évités/an
Economie de la combustion annuelle de bois :	8 944 tonnes de bois évités/an	X	8 720 tonnes de bois évités/an
Economie de la combustion de gaz naturel :	34 850 tonnes de gaz évités/an	X	34 000 tonnes de gaz évités/an
Economie de la génération de déchets radioactifs :	343 kg/an	X	335 kg/an
Equivalent de la consommation en lampes LED :	32 500 000 lampes LED allumées	X	31 700 000 lampes LED allumées
Raccordement électrique du projet :	Raccordement ENEDIS à 11 km du poste sources NEVERS HTB1/HTA		Raccordement ENEDIS à 11 km du poste sources NEVERS HTB1/HTA

Données structures flottantes :			
Type de structure flottante :	HYDRELIO © (CIEL & TERRE) - Modèle Air		HYDRELIO © (CIEL & TERRE) - Modèle Air
Dimensions unitaires des flotteurs (L*H) :	1 568 mm x 875 mm x 160 mm		1 568 mm x 875 mm x 160 mm
Matière des flotteurs :	Plastique Polyéthylène Haute-Densité (PEHD)		Plastique Polyéthylène Haute-Densité (PEHD)
Durée de vie des flotteurs :	25 ans à minima		25 ans à minima
Recyclage des flotteurs :	Oui à 100%		Oui à 100%
Assemblage des flotteurs :	Vis de connexion en polypropylène chargé fibre de verre		Vis de connexion en polypropylène chargé fibre de verre
Nombre de flotteurs sur le projet :	61 000 flotteurs principaux longs, 14 500 flotteurs secondaires longs et 14 500 flotteurs secondaires courts. Soit 90 000 flotteurs.	X	59 500 flotteurs principaux longs, 14 150 flotteurs secondaires longs et 14 150 flotteurs secondaires courts. Soit 87 800 flotteurs.

Données panneaux photovoltaïques :			
Type de panneau photovoltaïque :	Mono PERC		Mono PERC
Nombre de panneaux photovoltaïques du projet :	57 720 modules (33 696 PHASE 1, 24 024 PHASE 2)	X	56 316 modules (34 008 PHASE 1, 22 308 PHASE 2)
Inclinaison des modules :	11°		11°
Orientation des modules :	Paysage		Paysage
Marque de panneau pressentie n°1 :	LONGI		LONGI
- dont puissance unitaire (Wc) :	450 Wc		450 Wc
- dont dimensions (L*H) :	2,094 m x 1,038 m x 0,035 m		2,094 m x 1,038 m x 0,035 m
Marque de panneau pressentie n°2 :	SUNPOWER		SUNPOWER
- dont puissance unitaire (Wc) :	470 Wc		470 Wc
- dont dimensions (L*H) :	2,067 m x 1,046 m x 0,046 m		2,067 m x 1,046 m x 0,046 m
Marque de panneau pressentie n°3 :	JINKO		JINKO
- dont puissance unitaire (Wc) :	540 Wc		540 Wc
- dont dimensions (L*H) :	2,230 m x 1,134 m x 0,035 m		2,230 m x 1,134 m x 0,035 m

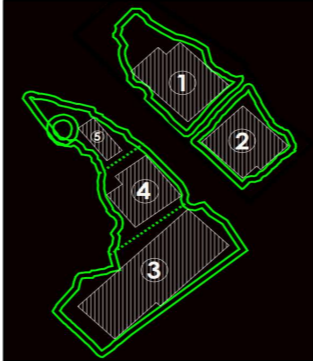
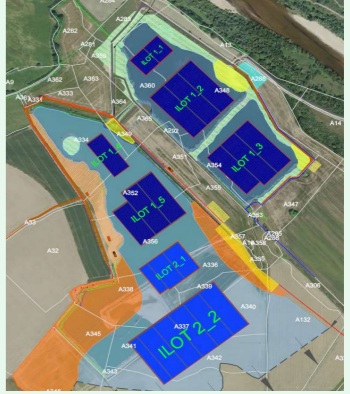
Données électriques :		
Type de configuration électrique primaire :	Décentralisée (mise en place d'onduleurs "string" directement sur les blocs flottants)	Décentralisée (mise en place d'onduleurs "string" directement sur les blocs flottants)
Type d'onduleurs pressentis n°1 :	HUAWEI Sun2000 - 185 KTL	HUAWEI Sun2000 - 185 KTL
Capacité des onduleurs :	185 kVA	185 kVA
Dimension des onduleurs (L*H) :	1,035 m x 0,700 m x 0,365 m	1,035 m x 0,700 m x 0,365 m
Surface imperméabilisée unitaire :	0 m²	0 m²
Réhausse PPRI Loire :	Non	Non
Nombre d'onduleurs du projet :	110 onduleurs	X 106 onduleurs
Surface imperméabilisée totale :	0 m²	0 m²
Type de transformateur pressenti n°1 :	CG Power Systems Ireland Ltd.	CG Power Systems Ireland Ltd.
Capacité des transformateurs :	2 x 5 MVA	2 x 5 MVA
Dimensions des transformateurs (L*H) :	2,235 m x 1,615 m x 2,480 m	2,235 m x 1,615 m x 2,480 m
Dimensions des poteaux de transformation (L*H) :	8,000 m x 3,250 m x 2,600 m	8,000 m x 3,250 m x 2,600 m
Couleur/ Revêtement des transformateurs :	Vert lierre RAL 6028	Vert lierre RAL 6028
Surface imperméabilisée unitaire :	Surface des préfabriqués : 26 m²	Surface des préfabriqués : 26 m²
Réhausse PPRI Loire :	+0,5 par rapport à la côte PHEC (Q200)	+0,5 par rapport à la côte PHEC (Q200)
Nombre de transformateurs du projet :	2 transformateurs (1 PHASE 1, 1 PHASE 2)	2 transformateurs (1 PHASE 1, 1 PHASE 2)
Surface imperméabilisée totale :	52 m²	52 m²
Type de poste de livraison pressenti n°1 :	CAHORS	CAHORS
Capacité des postes de livraison :	11 MVA	11 MVA
Dimensions des postes de livraison (L*H) :	8,000 m x 3,000 m x 2,750 m	8,000 m x 3,000 m x 2,750 m
Surface imperméabilisée unitaire :	24 m²	24 m²
Couleur/ Revêtement des transformateurs :	Vert lierre RAL 6028	Vert lierre RAL 6028
Réhausse PPRI Loire :	+0,5 par rapport à la côte PHEC (Q200)	+0,5 par rapport à la côte PHEC (Q200)
Nombre de postes de livraison du projet :	2 postes de livraison (1 PHASE 1, 1 PHASE 2)	2 postes de livraison (1 PHASE 1, 1 PHASE 2)
Surface imperméabilisée totale :	48 m²	48 m²

Données équipements :		
Linéaire de clôtures existantes (EQIOM) :	4 300 ml	4 300 ml
Hauteur des clôtures existantes (EQIOM) :	2 mètres	2 mètres
Nombre de portails existants (EQIOM) :	2	2
Linéaire de clôtures à créer (ELEMENTS) :	320 ml	320 ml
Hauteur des clôtures existantes (EQIOM) :	2 mètres	2 mètres
Nombre de portails à créer (ELEMENTS) :	1	1
Dimensions des portails (L*H) :	6 m * 2 m	6 m * 2 m
Technologie des portails :	Clef à triangle (à disposition SDIS, EQIOM, ELEMENTS et Commune)	Clef à triangle (à disposition SDIS, EQIOM, ELEMENTS et Commune)
Citernes incendie :	Non	Non
Linéaire des pistes existantes (EQIOM) :	2625 ml	2625 ml
Largeur des pistes existantes (EQIOM) :	Variable (moyenne 4 à 5 mètres)	Variable (moyenne 4 à 5 mètres)
Linéaire des pistes à créer (ELEMENTS) :	2185 ml	2185 ml
Largeur des pistes à créer (ELEMENTS) :	5 m	5 m
Composition des pistes à créer (ELEMENTS) :	Graves concasées du type 40/80 mm	Graves concasées du type 40/80 mm
Remblai ou déblai	Correspondant aux réhausses des postes (en dessous du seuil déclaratif 3.2.2.0 LSE)	Correspondant aux réhausses des postes (en dessous du seuil déclaratif 3.2.2.0 LSE)
Caméras de surveillance :	Oui (5 répartis sur le projet)	Oui (5 répartis sur le projet)

Données chantier :		
Durée du chantier du projet :	6 mois (PHASE 1), 6 mois (PHASE 2)	6 mois (PHASE 1), 6 mois (PHASE 2)
Superficie des plages de mise en eau :	1,6 ha (0,67 ha + 0,34 ha + 0,58 ha)* (du Nord au Sud)	X 2,18 ha (0,67 ha + 0,30 ha + 0,34 ha + 0,87 ha) (du Nord au Sud)
Superficie des zones de chantier réservées :	0,72 ha (0,37 ha + 0,10 ha + 0,25 ha) (du Nord au Sud)	0,72 ha (0,37 ha + 0,10 ha + 0,25 ha) (du Nord au Sud)

Données exploitation :		
Durée d'exploitation :	30 ans	30 ans
Modalités d'intervention :	Accès terrestre en véhicule léger du type utilitaire. Accès aux plans d'eau avec barque et protocole de sécurité.	Accès terrestre en véhicule léger du type utilitaire. Accès aux plans d'eau avec barque et protocole de sécurité.

Données sécurité des personnes et des biens :		
Ancrages des îlots photovoltaïques :	Selon étude d'ancrage Ciel & Terre. Dimensionnement ADAPTE sur les 5 îlots 40% d'ancrage sur berges ; 60% d'ancrage en fond de bassin	X Selon étude d'ancrage Ciel & Terre. Dimensionnement ADAPTE sur les 7 îlots 50% d'ancrage sur berges ; 50% d'ancrage en fond de bassin

<p>Nombre d'ancrages : Dimensionnement crue Q200, avec impact hydraulique, impact des dispositifs anti-embâcles et conditions de vent maximales.</p>	<p>(Légende : AR: Arrière des panneaux, GA : Gauche, DR : Droite, AV : Avant)</p> <p>Ilôt n°1 - <u>175 points d'ancrage</u> : AR ~ 83 (17 kN) / GA ~ 32 (10 kN) / DR ~ 36 (10 kN) / AV ~ 24 (30 kN) Ilôt n°2 - <u>108 points d'ancrage</u> : AR ~ 36 (31 kN) / GA ~ 24 (10 kN) / DR ~ 27 (10 kN) / AV ~ 21 (26 kN) Ilôt n°3 - <u>241 points d'ancrage</u> : AR ~ 110 (31 kN) / GA ~ 25 (27 kN) / DR ~ 43 (16 kN) / AV ~ 62 (29 kN) Ilôt n°4 - <u>79 points d'ancrage</u> : AR ~ 35 (32 kN) / GA ~ 9 (24 kN) / DR ~ 13 (20 kN) / AV ~ 22 (27 kN) Ilôt n°5 - <u>34 points d'ancrage</u> : AR ~ 10 (30 kN) / GA ~ 7 (11 kN) / DR ~ 10 (10 kN) / AV ~ 7 (25 kN)</p> <p>Soit 637 points d'ancrage avec un EFM inf. à 34,84 kN (Effort maximal par point d'ancrage noté EFM en kN)</p> 	<p>(Légende : AR: Arrière des panneaux, GA : Gauche, DR : Droite, AV : Avant)</p> <p>Ilôt n°1_1 - <u>65 points d'ancrage</u> : AR ~ 30 (9,9 kN) / GA ~ 8 (7,0 kN) / DR ~ 10 (7,8 kN) / AV ~ 17 (8,8 kN) Ilôt n°1_2 - <u>185 points d'ancrage</u> : AR ~ 82 (11,9 kN) / GA ~ 27 (7,7 kN) / DR ~ 34 (7,8 kN) / AV ~ 42 (11,3 kN) Ilôt n°1_3 - <u>181 points d'ancrage</u> : AR ~ 79 (11,3 kN) / GA ~ 26 (7,6 kN) / DR ~ 34 (7,5 kN) / AV ~ 42 (11 kN) Ilôt n°1_4 - <u>67 points d'ancrage</u> : AR ~ 26 (10,5 kN) / GA ~ 13 (5,0 kN) / DR ~ 13 (5,3 kN) / AV ~ 15 (9,3 kN) Ilôt n°1_5 - <u>196 points d'ancrage</u> : AR ~ 80 (11,8 kN) / GA ~ 27 (7,5 kN) / DR ~ 29 (7,5 kN) / AV ~ 60 (8,4 kN) Ilôt n°2_1 - <u>134 points d'ancrage</u> : AR ~ 71 (8,6 kN) / GA ~ 17 (7,3 kN) / DR ~ 18 (7,6 kN) / AV ~ 28 (10,6 kN) Ilôt n°2_2 - <u>297 points d'ancrage</u> : AR ~ 153 (11,8 kN) / GA ~ 32 (11,6 kN) / DR ~ 34 (11,8 kN) / AV ~ 78 (11,9 kN)</p> <p>X Soit 1125 points d'ancrage avec un EFM inf. à 11,9 kN (Effort maximal par point d'ancrage noté EFM en kN)</p> 
<p>Protections électriques des postes électriques : Protections étanches pour les câbles électriques :</p>	<p>Normes NF C 13-100, NF C 13-200, NF C 15-100 Conduits en plastique étanches</p>	<p>Normes NF C 13-100, NF C 13-200, NF C 15-100 Conduits en plastique étanches</p>
<p>Protections anti-embâcles</p>	<p>Dispositif anti-embâcles en 3 phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> Présence d'une clôture de 2m de haut sur tout le linéaire autour des bassins ; Présence d'un peigne anti-embâcles d'un linéaire de 600m autour du bassin Nord-Est. Poteaux cylindriques d'au minimum 50cm de diamètre, espacés tous les 2 mètres. RAL vert foncé, hauteur d'environ 2,5 à 3 mètres. Protocole de nettoyage des champs en amont d'une alerte de crue afin d'y enlever les éléments solides. 	<p>Dispositif anti-embâcles en 9 items :</p> <ol style="list-style-type: none"> Présence d'une clôture de 2m de haut sur tout le linéaire autour des bassins ; Présence d'un peigne anti-embâcles et anti-encombres d'un linéaire de 900m autour du bassin Nord-Est. Poteaux cylindriques d'au minimum 50cm de diamètre, espacés tous les 2 mètres. RAL vert foncé, hauteur d'environ 2,5 à 3 mètres (côte d'arase PPRI Q200). Présence de drômes mobiles permettant de retenir les éléments solides flottants ; Présence d'un extra-ring de flotteurs sans panneau photovoltaïque pour retenir les éléments solides flottants en dernier recours ; Convention de mulch des cannes de maïs des terrains en amont à l'annonce d'une crue ; Protocole d'entretien des champs en amont d'une alerte de crue afin d'y enlever les éléments solides ; Protocole d'entretien et de gestion de la ripisylve appartenant au DPF ; Convention de gestion des espaces agricoles et forestiers privés en amont des bassins avec un élagueur spécialisé ; Protocole de mise en sécurité de la centrale photovoltaïque en cas de crue lors de la construction ou le démantèlement du projet photovoltaïque ;